



## école du renouvellement urbain

### Objectifs

- Disposer des repères sur les enjeux actuels du renouvellement de quartiers informels (bidonvilles, habitat spontané...) notamment dans les DOM ;
- Comprendre les spécificités de l'intervention en quartier d'habitat informel ;
- Savoir co-construire et mettre en œuvre une programmation urbaine et habitat adaptée ;
- Maîtriser les procédures foncières et d'aménagement nécessaires ;
- Appréhender la spécificité des dispositifs de relogement dans ce contexte ;
- Savoir piloter l'accompagnement social des projets.

### Module 1.4

## Renouveler les quartiers d'habitat informel

**Les 2, 3 et 4 décembre 2024**

---

### Enseignante principale

**Mathilde MOUTON**, experte en développement urbain et mobilités chez Espelia

### Durée

3 jours (21 heures)

### Public

Professionnels (collectivités locales, organismes de logement social, agents de l'Etat) intervenant sur des territoires concernés par des projets de résorption de l'habitat informel.

### Prérequis

### Approche pédagogique et évaluation

Alternance entre exposés théoriques, exemples opérationnels et mises en situation. Accès à une documentation pédagogique à l'issue de la formation au format numérique. Une évaluation des acquis est organisée à la fin de la formation (questionnaire individuel).

# PROGRAMME

## **Jour 1**                    **Habitat informel, le cadre**

- 9h00 - 9h30                    Accueil des stagiaires
- 9h30 - 09h45                    **Présentation du programme et de ses objectifs**  
Tour de table et recueil des attentes des stagiaires
- 09h45 - 10h45                    **Habitat informel quoi parle-t-on ? : Les réalités**  
- Rappel des concepts et dénominations juridiques  
- Typologies de formes d'habitat informel dans les différents territoires concernés : spécificités et points communs
- 11h00 - 13h00                    **Habitat informel quoi parle-t-on ? : Le cadre et les acteurs**  
- Le cadre juridique : les différents textes (Code de la construction et de l'habitation, Codes de l'urbanisme, de la santé, de l'environnement), leurs mesures clés (notion de décence, d'urgence...)  
- Les acteurs à mobiliser
- 13h00 - 14h00                    Pause déjeuner
- 14h00- 17h00                    **La boîte à outil du foncier et de l'aménagement**  
- Les procédures du police Loi Letchimy  
- L'expropriation Loi Vivien / loi Elan  
- Présentation des dispositifs RHI, RHS, BRS...  
*Retours d'expériences et intervention en cours de définition*
- 17h00 - 17h30                    **Débriefing de la journée de formation avec les stagiaires**

## **Jour 2**                    **Mettre en œuvre une stratégie**

- 9h00 - 9h30                    **Accueil des stagiaires**  
- Quels sont les enseignements retirés, quels sont les points nécessitant un approfondissement ?  
- Tour de table des problématiques opérationnelles des stagiaires
- 9h30 -10h30                    **L'intervention en quartier informel : poser le diagnostic**  
Urbain, social, immobilier...

10h45 -13h00	<b>Définir sa stratégie d'intervention et la piloter dans le temps</b> <i>Retours d'expériences et intervention en cours de définition</i>
13h300 -14h00	Pause déjeuner
14h00 -15h30	<b>De la stratégie à la mise en œuvre : choisir et mettre en œuvre les dispositifs et procédures</b> <i>Retours d'expériences et intervention en cours de définition</i>
15h45 -17h00	<b>L'accompagnement social des projets de résorption de l'habitat informel</b> - Le sujet du relogement : accompagnement des ménages, dispositif d'identification des logements - Les autres volets de l'accompagnement social <i>Retours d'expériences et intervention en cours de définition</i>
17h00 - 17h30	<b>Débriefing de la journée de formation avec les stagiaires</b>

## **Jour 3**

### **Confronter les approches, s'inspirer**

9h00 - 9h30	<b>Accueil des stagiaires</b> - Quels sont les enseignements retirés, quels sont les points nécessitant un approfondissement ? - Tour de table des problématiques opérationnelles des stagiaires
9h30 -10h30	<b>Échanges avec un représentant de l'Etat : cadre réglementaire et réalités locales</b>
10h45 -13h00	<b>Visite d'une opération en métropole</b>
13h00 -14h00	Pause déjeuner
14h00 -17h00	<b>Inspirations internationales</b> <i>Retours d'expériences Espelia / AFD</i>
17h00 - 17h30	<b>Bilan de la formation avec les stagiaires</b>